

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 21 DECEMBRE 2017
DE 10 h 00 à 12 h 00



Délibération n° 2017 – 36

Objet : Actualisation du tableau des effectifs et déclaration de vacance sur le poste de Directeur du SMIRT

Le Comité Syndical du SMIRT réuni sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, son Président, le 21 Décembre 2017,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la création de poste de directeur du SMIRT notamment par la délibération 2014-05 portant sur l'actualisation des effectifs,

Vu la délibération 2017 - 22 portant sur la vacance de poste de directeur du SMIRT pourvue le 14/04/2017 pour une durée de 12 mois et l'actualisation du tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de pourvoir le poste de directeur du SMIRT vacant au 14/04/2018 suite à la fin du CDD précédent,

Considérant la nature des fonctions spécifiques inhérentes au poste et les besoins du service justifiant l'application de l'article 3-3-2° (loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, recrutement d'un fonctionnaire ou d'un contractuel en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires),

DECIDE

- D'approuver le tableau des effectifs actualisé ci-joint
- D'effectuer la déclaration de vacances de poste et sa publication auprès du Centre de Gestion, afin de pourvoir le poste de directeur du SMIRT vacant au 14/04/2018, selon l'application de l'article 3.3.2 de la loi 84-53 du 26/01/84

AUTORISE

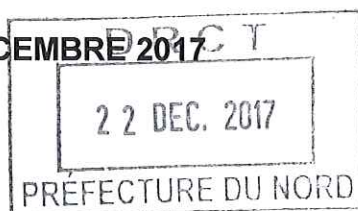
Monsieur le Président du SMIRT à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président du SMIRT,

Franck DHERSIN

TABLEAU DES EFFECTIFS DU SMIRT AU 21 DECEMBRE 2017

Annexe 1 à la délibération 2017 - 36



POSTE	GRADE	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT AGENT
Filière administrative						
Une assistante de direction	Adjoint(e) Administrative 2ème cl	C	1	1	complet	Titulaire
Un gestionnaire administratif et financier	Rédacteur Principal 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Deux chargés de Mission expert (Chargés d'études)	Attachée	A	2	2	complet	Titulaire dont 1 titulaire stagiaire
Un directeur(trice)-Adjoint(e)	Directeur (trice) Territorial	A	1	1	complet	Titulaire
Filière Technique						
Un Directeur	Ingénieur en Chef cl normale	A	1	1	complet	Contractuel
Un chargé de Mission expert (chargé d'études)	Ingénieur	A				Contractuel
Un chargé de mission Administrateur système	Ingénieur ou Attaché ou Technicien	A ou B	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (article 3.3.2)
TOTAL			8	7		